



Administration de pilotage des Laurentides
Laurentian Pilotage Authority

RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE (T3)
Au 30 septembre 2018

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES
COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

Note au lecteur

Le présent rapport de gestion présente une analyse des activités et de la situation financière de la Société pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018; il doit être lu à la lumière des états financiers non audités pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 ainsi que des états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, établis et présentés selon les IFRS, qui se trouvent dans le rapport annuel 2017 de la Société.

1. Analyse des résultats financiers

COMPARAISON AVEC LE BUDGET DE L'ANNÉE 2018

PRODUITS

Droits de pilotage

Les droits de pilotage se sont chiffrés à 27,8 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018 (74,7 M\$ pour la période de 9 mois) comparativement à 27,9 millions \$ pour la période correspondante du budget annuel (73,5 M\$ pour la période de 9 mois). Aucun n'écart n'est enregistré pour le trimestre, alors que l'écart favorable cumulé provient d'une variation favorable dans le trafic des pétroliers et des vraquiers, alors que les revenus au niveau des navires porte-conteneurs et de cargaisons générales ont été inférieurs au budget.

Autres produits

Les autres produits de l'APL ont totalisé 60 005 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018 (172 278 \$ pour la période de 9 mois) comparativement à 31 000 \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (114 000 \$ pour la période de 9 mois). Cet écart provient d'une meilleure gestion du compte courant, de même que par l'augmentation des taux d'intérêts qui ont été plus élevés que prévu.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES
COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

CHARGES

Honoraires des pilotes

Les honoraires des pilotes ont atteint 23,5 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018 (62,6 M\$ pour la période de 9 mois) comparativement à 23,1 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (60,9 M\$ pour la période de 9 mois). L'écart défavorable est dû à une variation dans le type de trafic ce qui a affecté négativement les honoraires et également dû au paiement de 981 K\$ effectué dans le cadre d'un règlement d'un litige avec la Corporation des pilotes du Saint-Laurent central.

Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 2,6 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018 (8,5 M\$ pour la période de 9 mois) comparativement à 2,4 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (8,3 M\$ pour la période de 9 mois). L'écart dans les coûts d'exploitation provient essentiellement d'un nombre de transbordements supérieur d'environ 10% à ce qui avait été planifié.

Dépenses administratives et opérationnelles

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 1,6 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018 (5,2 M\$ pour la période de 9 mois), comparativement aux estimés budgétaires de 1,7 million \$ pour la période correspondante (5,3 M\$ pour la période de 9 mois). Aucun écart significatif n'est donc enregistré.

COMPARAISON AVEC L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017

PRODUITS

Droits de pilotage

Les droits de pilotage se sont chiffrés à 27,8 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018 (74,7 M\$ pour la période de 9 mois) comparativement à 24,1 millions \$ pour la période correspondante de 2017 (67,4 M\$ pour la période de 9 mois). Cet écart favorable provient d'une variation favorable dans le trafic en général, mais particulièrement des pétroliers, des vraquiers et des porte-conteneurs.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES
COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

Autres produits

Les autres produits de l'APL ont totalisé 60 005 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018 (172 278 \$ pour la période de 9 mois) comparativement à 43 077 \$ pour la même période de l'année précédente (121 525 \$ pour la période de 9 mois). L'écart provient d'une meilleure gestion du compte courant, de même que par l'augmentation des taux d'intérêts qui ont été plus élevés que prévu.

CHARGES

Honoraires des pilotes

Les honoraires des pilotes ont atteint 23,5 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018 (62,6 M\$ pour la période de 9 mois) comparativement à 19,7 millions \$ pour la période correspondante de 2017 (55,0 M\$ pour la période de 9 mois). L'écart défavorable est dû à une variation dans le type de trafic ce qui a affecté négativement les honoraires et également dû au paiement de 981 K\$ effectué dans le cadre d'un règlement d'un litige avec la Corporation des pilotes du Saint-Laurent central.

Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 2,6 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018 (8,5 M\$ pour la période de 9 mois) comparativement à 2,3 millions \$ pour la période correspondante de l'année précédente (7,6 M\$ pour la période de 9 mois). L'écart dans les coûts d'exploitation provient essentiellement d'un nombre de transbordements supérieur d'environ 10% à ce qui avait été planifié.

Dépenses administratives et opérationnelles

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 1,6 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018 (5,2 M\$ pour la période de 9 mois), comparativement aux résultats réels de 2017 de 1,4 million \$ pour la période correspondante (5,1 M\$ pour la période de 9 mois). Aucun écart significatif n'est donc enregistré.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES
COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

2. Analyse du risque

Aucun changement majeur n'est survenu depuis la préparation du rapport annuel 2017 de la Société; tel que mentionné dans ce rapport, l'APL a déposé ses propositions auprès du président de l'examen de la *Loi sur le pilotage*. De plus, les programmes touchant le personnel et les opérations de l'Administration n'ont pas subi d'autres changements importants depuis la préparation du Plan d'entreprise 2018-2022 de la Société. Une mise à jour complète des risques opérationnels et stratégiques de la Société a été effectuée lors de l'exercice de planification stratégique à l'été 2018 et a été intégrée à même le Plan d'entreprise 2019-2023.